

PROCÈS VERBAL DE LA 141^{IÈME} RÉUNION DU COMITÉ PARITAIRE
SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ
TENUE LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2007 À LA SALLE
MONTRACHET DE L'ÉDIFICE DU CDM, SOUS LA PRÉSIDENCE DE
MME SYLVIE MALTAIS, COPRÉSIDENTE PATRONALE DU COMITÉ

Sont présents : Mmes Maltais Sylvie – Coprésidente patronale
Murray Marielle B. – Membre patronale
Nolet-Rousseau Émilie – Coprésidente syndicale

MM. Gagnon André – Membre syndical
Gingras Benoit – Membre patronal
Lambert Marc – Membre patronal
La Perrière Jean – Membre syndical
Malenfant Simon Mathieu – Représentant à la prévention
Thibodeau Denis – Représentant syndical

Sont absents : MM. Chabot Jean
Malenfant Benoit

141.00 Ouverture de la réunion

M. Lambert propose l'ouverture de la réunion. La présidente, Mme Maltais, ouvre la réunion à 13h30.

Mme Maltais informe les membres du Comité que, suite à la réunion des coprésidents, la façon de déterminer l'ordre du jour a été modifié et que, dorénavant, un registre des suivis des dossiers sera fourni aux membres à chaque réunion. Un point statutaire à l'ordre du jour sera ajouté, soit «le rapport du représentant à la prévention».

Il est convenu de transmettre une lettre de remerciement à MM. Gilles Boudreau et Jean Gagné pour leur participation au comité. Mme Maltais dit avoir déjà émis pareilles lettres à MM. Jean Noël Bordeleau et Pierre Dénommée.

141.01 Adoption de l'ordre du jour proposé

Il est proposé par : Mme Murray
Secondé par : M. Malenfant

D'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté

141.02 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 4 septembre 2007

Les membres ayant lu le procès verbal, aucune lecture n'est faite.

Il est proposé par : Mme Maltais

Secondé par : M. La Perrière

D'accepter le procès verbal tel que proposé.

Adopté

141.03 Suivi du procès verbal et des dossiers

141.03.01 Statistiques

A) Recommandations du sous-comité

M. Gagnon informe les membres que les recommandations finales seront déposées au prochain Comité.

B) Tableaux statistiques

M. Gingras dépose une série de tableaux statistiques. Tel que demandé par les membres lors de la dernière réunion, les lésions au dos (colonne vertébrale) ont toutes été regroupées sur un des tableaux.

Notons que ces statistiques ne comportent aucune information relatives aux évènements reliés aux vols à main armée ou aux évènements avec violence. À cet effet, Mme Maltais mentionne qu'elle reçoit du Service enquête et sécurité ces informations et qu'elle serait en mesure de nous les transmettre. Ces statistiques sont fournies après un échantillonnage de 30 «évènements». Il est entendu que lorsque disponibles, ces statistiques seront fournies.

141.03.02 Guide de prévention

Concernant le réseau de succursale, le dossier est clos.

Pour les centres administratifs, M. Thibodeau mentionne qu'il soumettra le guide «succursale» à sa vice-présidente, Mme Gina Proulx, afin d'amorcer une réflexion sur une possible adaptation.

141.03.03 Transpalette manuel

Considérant qu'il s'agit d'un dossier qui devrait faire partie du programme de formation et d'information, considérant la position des membres de la partie syndicale à ce sujet, le dossier est clos.

141.03.04 Vol et agression

À savoir si du temps doit être accordé à ce dossier par un membre de la partie syndicale, désigné par la partie syndicale, les représentants de l'employeur continuent leur réflexion. Mme Maltais ne peut prévoir une réponse d'ici le prochain Comité.

141.03.05 Chariot et rayonnage

M. S. Malenfant dépose un document à cet effet. M. Gingras mentionne que le sous-comité sera en mesure de déposer ses recommandations finales pour le prochain Comité en octobre prochain.

141.03.06 Réflexion des membres du Comité

Mme Maltais informe les membres de la partie syndicale que des discussions ont eu lieu avec M. Benoit Malenfant et qu'une rencontre est prévue le 5 octobre prochain avec un consultant qui pourrait agir comme personne ressource et animer ultérieurement une journée de réflexion. Elle demande aux membres de la partie syndicale quels sont les éléments qui pourraient faire l'objet de discussion lors d'une telle journée.

M. La Perrière réfère Mme Maltais au procès verbal du 22 mai 2007. Les membres de la partie syndicale avaient alors mentionné les sujets qui devraient être à l'ordre du jour d'une telle journée.

141.03.07 Recherche IRSSST

Le repêchage de travailleurs dans le réseau de succursale pour participer à la recherche semble difficile. M. Lambert demande à Mme Maltais et à Mme Nolet-Rousseau de lui fournir une lettre qu'il pourrait transmettre aux directeurs de succursales de la région de Montréal, Laval et Montérégie afin de faciliter l'adhésion des travailleurs du réseau à la recherche.

141.03.08 Mise à jour du programme de prévention

Mme Maltais mentionne aux membres du comité que M. Richard Guay, responsable du dossier, sera invité au comité du mois d'octobre 2007 afin de nous informer de l'évolution de la mise à jour.

141.03.09 Comité opérationnel – Gestion de la cédule

La lettre signée par les coprésidents sera transmise au comité opérationnel sous peu. Cette lettre a pour but de savoir si les recommandations faites par le comité paritaire ont été retenues.

141.03.10 Fiche d'inspection

MM. Gingras et Gagnon débiteront leur travail avec la succursale SAQ Dépôt à Montréal.

141.03.11 Registre des accidents de travail

Mme Maltais nous informe qu'un libellé a été ajouté avec le retour automatique, libellé mentionnant d'imprimer le formulaire et de le déposer dans la filière 20 :02.

Dossier clos.

141.03.12 Entreposage

Ce dossier a été référé au consultant du groupe CFC.

141.03.13 Monoxyde de carbone

Mme Maltais demande aux membres s'ils ont un intérêt à poursuivre dans ce dossier?

Mme Nolet-Rousseau sensibilise les membres sur l'importance qu'une telle situation ne se reproduise pas ailleurs dans le réseau de succursales. Elle propose donc qu'une action soit prise afin que l'on puisse s'en assurer.

Mme Murray craint qu'une action engendrait plusieurs téléphones qui ne seraient pas en relation avec le problème de monoxyde de carbone. Elle préférerait entreprendre des actions en fonction d'un problème plus important, d'un problème reconnu et plus concret.

M. Lambert suggère de transmettre l'information aux délégués de région et aux directeurs de secteur, ou lui proposer quelque chose de succinct pour transmettre l'information.

Mme Rousseau reviendra à ce sujet auprès de M. Lambert.

141.03.14 Incendie bureaux

M. Thibodeau commente une rencontre qui s'est tenue le 6 septembre 2007, rencontre qui a duré une heure.

Les sujets et solutions abordés sont les suivants :

- Les signaux du système d'alarme. (petit et gros)
- Les clenches du tourniquet
- Le plan d'évacuation de l'étage (inexistant)
- Le plan de l'étage
- Absence d'une équipe de chercheurs en cas d'urgence

Le travail fait depuis cette rencontre :

- Création d'une équipe de chercheurs. Formation prévue début octobre.
- Une visite de l'étage a été effectuée.
- Vérifier l'audibilité du système d'alarme à la voûte au service fournisseur.
- La voûte au service de la paie ne peut être considérée comme sortie d'urgence car elle ne respecte pas les normes.
- La sortie au service de recouvrement étant condamné, une affiche y sera posée pour éviter la confusion.
- Vérifier la pertinence d'apposer un collant «sortie d'urgence» près de la porte au service de la comptabilité clients.
- Déplacer les filières dans le passage près du service des douanes.
- Une boîte rouge sera installée près de la sortie de l'escalier principal.
- L'identification des extincteurs devra être faite. De plus un extincteur sera installé dans la cuisinette.
- Des produits SIMDUT ont été retrouvés dans la cuisinette et devront être remplacés.
- Les clenches d'ouverture sont bien installées mais éloignées du tourniquet et de plus elles sont mal identifiées.
- Trousse de premiers soins incomplète.

M. Thibodeau mentionne que le tourniquet à la réception se déclenche seulement à l'alerte principale et les employés ne reconnaissent pas l'alerte principale de l'alerte secondaire. Le service enquête étudie la pertinence d'avoir ces deux signaux. Aussi, aucune inspection n'est faite dans les centres administratifs de la SAQ.

141.03.15 Magazine «Prévention au travail»

Mme Maltais informe les membres du Comité que le site Internet de la CSST a été autorisé. Le magazine sera disponible via la page d'accueil du site intranet de la SAQ.

Il est convenu de remettre des magazines «papiers» aux membres du Comité, aux délégués régionaux et aux directeurs de secteur.

141.04 Rapport du représentant à la prévention

M. S. Malenfant dépose un rapport de visite de la succursale 23064 et commente ses observations et recommandations. Il dépose un document conjoint (conseiller à la prévention et représentant à la prévention) remis à Mme Julie L'Écuyer de la succursale 23064.

Il semble y avoir des problèmes au niveau du port des souliers de sécurité à la succursale Dépôt de Chicoutimi du fait que les gens marchent sur une surface de béton toute la journée. M. S. Malenfant fera des vérifications à cet effet. À cette même succursale, les espaces libres entre les palettes dans les alvéoles n'ont pas la norme minimum de 24 pouces. Les employés coupent les palettes afin d'avoir accès sur le côté des palettes. M. Gingras vérifiera s'il y a une procédure à la succursale Dépôt de Montréal à cet effet et en informera le représentant à la prévention.

141.05 Affaires nouvelles

M. La Perrière remet aux membres copie du document «Calendrier de suivis des contrôles». Il considère qu'il y voit là une volonté de la direction de s'assurer par des actes concrets le respect de certaines procédures et autres éléments de gestion.

M. La Perrière réitère que l'inspection paritaire des lieux de travail dans les succursales ne fait plus partie des mœurs. Pourtant, prévenir c'est commencé par inspecter. Il propose donc de recommander au Service des ventes d'inclure dans ce calendrier la fiche d'inspection. Cette proposition est retenue. M. La Perrière écrira un projet de lettre à cet effet pour la coprésidence.

141.06 Levée de la réunion

Mme Rousseau propose la levée de la réunion. La présidente lève la réunion à 16h30.

Sylvie Maltais
Coprésidente patronale

Émilie Nolet-Rousseau
Coprésidente syndicale